

Nantes, le 27 juin 2016

OUI MASSIF AU TRANSFERT DE L'AÉROPORT
NOUVEAUX FRANCHISSEMENTS DE LOIRE :
POUR UNE DESSERTE EFFICACE DE TOUS LES TERRITOIRES
VERS NOTRE DAME DES LANDES

Le oui massif en faveur du transfert de l'aéroport à Notre Dame des Landes est une excellente nouvelle pour le développement économique des Pays de la Loire. Mais beaucoup d'électeurs du sud Loire qui ont voté non ont exprimé leur crainte de voir les emplois déménager du sud vers le nord.

Cette crainte doit être entendue. Le nouvel aéroport ne doit pas créer une région à deux vitesses. C'est pourquoi il est essentiel que la construction du futur aéroport s'accompagne d'une desserte efficace qui permette à tous les territoires d'être reliés à Notre Dame des Landes. Cela passe par la mise en place de navettes régulières mais aussi par la construction de deux nouveaux franchissements de la Loire, afin que le fleuve ne soit pas une barrière infranchissable pour les échanges économiques entre le nord et le sud du grand ouest.

Bruno Retailleau
Président du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

servicepresse@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 60